



Lamissa Diakité/INSAH

Salif Sow/FEWS NET/AO

Pierre Traoré/OMA Mali

## **RAPPORT CONJOINT DE MISSION**

### **EVALUATION DE LA SITUATION ALIMENTAIRE, DES MARCHES ET DES FLUX TRANSFRONTALIERS AU MALI**

**25 Février  
au 02 mars 2008**

#### ***Le fonctionnement des marchés céréaliers perturbé par des mesures d'interdiction de sortie de céréales et leur corolaire de renchérissement des prix.***

##### **I. RESUME EXECUTIF**

*La campagne agricole 2007/2008 a succédé à deux bonnes campagnes, notamment les campagnes 2005/06 et 2006/07. Les récoltes céréalieres sont jugées bonnes à moyennes selon les régions. Au niveau national, la production céréalière globale de la campagne agricole 2007/08 reste légèrement inférieure à celles des deux dernières campagnes agricoles 2005/06 (-4%) et 2006/07 (-5%), mais toutefois supérieure à la moyenne des cinq dernières années (11%). Les niveaux des prix de céréales pendant la période de récoltes (octobre 2007-janvier 2008) sont restés élevés malgré l'existence des stocks publiques, privés et communautaires conséquents.*

*Ces niveaux élevés de prix et leur hausse actuelle sont imputables à la baisse souvent significative de la production pour certaines cultures et dans certaines zones, à certains facteurs exogènes comme la hausse continue du prix du carburant, la faiblesse de l'offre de riz, l'utilisation de certaines céréales dans la fabrication du biocarburant, les récentes taxes imposées sur les exportations de céréales par certains pays exportateurs et en fin, et non le moindre, la mesure d'interdiction des exportations vers la pays voisins de produits céréaliers, du bétail et de l'aliment bétail prises par les autorités maliennes en décembre 2007, avec son corolaire de renchérissement des prix par les pratiques anormales. Au lieu que cette mesure assure comme voulue, un approvisionnement correct des marchés internes et à des prix abordables et/ou stables, elle a entraîné et renforce une augmentation des coûts d'approche dues à la multiplication des pratiques anormales. Par conséquent, on note des pertes de bénéfices pour les acteurs du commerce des céréales sèches, une cherté des denrées à l'arrivée et une augmentation des sorties non déclarées.*

*Les mesures d'interdiction de sortie des céréales sont jusque là pro-consommateurs. Elles sont toujours prises pour stabiliser les prix à la consommation. Cependant en année de bonne production, comme il a été vu par le passé, très peu de dispositions sont prises pour rehausser les prix aux producteurs et partant, leurs revenus et encourager la production. De telles mesures peuvent à long terme avoir un impact négatif sur les productions locales et perturber le commerce céréalier, que nul ne peut assurer à la place des acteurs. Jusque là, les hausses des prix ont été significatives au niveau du riz et du blé plus que les céréales traditionnelles. Les prix de ces deux céréales ont atteint des niveaux record. Liés au marché international, la hausse de leur prix se poursuivra à cause de la forte demande, qui dépasse largement l'offre. A ce rythme, ces deux céréales seront difficilement accessibles même pour les ménages moyennement riches et par effet d'entraînement, elles risquent de tirer dans les zones de grande consommation, les autres céréales vers des niveaux très élevés.*

*Dans le contexte sous régional actuel, où l'approvisionnement céréalier fonctionne comme le principe des vases communicants, il est fortement recommander aux autorités de renforcer d'avantage les mesures d'accroissement des productions, de renforcer la libre circulation des produits de crue en bannissant au tant les pratiques anormales, de dynamiser le secteur privé, apporter des réponses appropriées aux problèmes d'accès et d'assurer le dialogue permanent et la transparence au tour des réponses de la sécurité alimentaire.*

## II – Evolution de la campagne agricole 2007/08 et son impact sur le comportement des acteurs

La campagne agricole 2007/2008 a succédé à deux bonnes campagnes, notamment les campagnes 2005/06 et 2006/07. N'eût été l'arrêt précoce des pluies intervenu dans la première décade de Septembre 2007 dans la plupart des localités du pays, cette campagne serait créditée d'un résultat de production beaucoup plus important que les précédentes campagnes. En effet, malgré un démarrage tardif intervenu en mi-Juillet 2007, elle s'est caractérisée par de fortes pluies dans toutes les zones agro écologiques du pays jusqu'en Septembre 2007 où très tôt ces précipitations ont été interrompues. C'est ainsi que les récoltes sont jugées bonnes à moyennes selon les régions. Au niveau national, la production céréalière globale de la campagne agricole 2007/08 reste légèrement inférieure à celles des deux dernières campagnes agricoles 2005/06 (-4%) et 2006/07 (-5%), mais toutefois supérieure à la moyenne des cinq dernières années (11%). En résumé on retiendra les faits saillants suivants pour la campagne agricole 2007/08 :

- le retard dans l'installation des pluies (régulières seulement à partir de la deuxième décade du mois de juillet 2007),
- de fortes précipitations depuis l'installation des pluies jusqu'en fin Août début Septembre 2007,
- l'arrêt précoce des pluies (précipitations trop faibles ou inexistantes à partir de la première décade de Septembre 2007),
- les inondations dans les grandes zones de production des céréales sèches et du riz et dans les zones arides avec comme corollaires les noyades des cultures et même des pertes en vies humaines.

Le retard dans l'installation des pluies et le bas prix du coton durant la campagne agricole 2007/08, a eu pour conséquence le désistement d'une part non négligeable de producteurs à cultiver le coton.

**Tableau 1** : Evolution des superficies de coton au Mali

Années	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	Variation 07/08 et 06/07 en %	riation 07/08 et moyenne en %
<b>Total Mali</b>	<b>532163</b>	<b>449293</b>	<b>548895</b>	<b>564971</b>	<b>550532</b>	<b>480 474</b>	<b>240237</b>	<b>-50%</b>	<b>-54%</b>

Source : CMDT et OHVN, CILSS/INSHA 2008.

Les données du tableau ci-dessus indiquent une baisse de l'ordre de 50% de superficies cultivées en coton en 2007/08 par rapport à 2006/07 et de 54% de baisse par rapport la moyenne des 5 dernières années. Les raisons de cette baisse sont nombreuses et on peut y retenir :

- La baisse des prix de coton graine aux producteurs ;
- La mauvaise gestion de la filière coton au niveau national ;
- La psychose de la restructuration du secteur coton avec entre autre la privatisation de la CMDT, la libéralisation de la filière coton ;
- Le prix élevé des intrants agricoles (engrais, pesticides,...) ;
- La baisse des cours mondiaux du coton. Au Mali le prix du kilogramme du coton graine a non seulement baissé par rapport à la campagne dernière

de -3%, mais aussi par rapport à la moyenne des cinq dernières années (-14%).

Par conséquent, la production du coton a baissé en 2007/08 par rapport à 2006/07 de 41% et par rapport à la moyenne des 5 dernières années de 54%. Cette baisse est d'autant plus importante que le coton est la principale culture de rente et l'un des principaux produits d'exportation du pays et que le désistement des producteurs accentué par le bas prix du coton a eu un impact négatif sur la production céréalière (maïs et sorgho) dans l'ensemble du sud du Mali (zones cotonnières). En effet, le sorgho et particulièrement le maïs profitent des intrants agricoles octroyés sous forme de crédit de campagne, par la société cotonnière (Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles : CMDT), aux producteurs engagés à cultiver le coton. Ainsi, face au refus de faire le coton, une part importante des producteurs se sont auto-exclus de l'obtention de ces crédits d'intrants de la CMDT, ce qui a eu un impact négatif sur les résultats de production du maïs et du sorgho dans cette zone. Par conséquent, malgré l'augmentation des superficies en cultures céréalières en l'absence du coton, la mauvaise répartition des pluies et le manque d'intrants ont entraîné une baisse des productions de sorgho et surtout de maïs.

Aussi, les productions céréalière et cotonnière continuent de subir l'impact négatif des difficultés liées à la filière des intrants et leur utilisation. Elles sont entre autres :

- Les prix élevés des intrants (engrais, semences, pesticides, aliment bétail);
- L'insuffisance d'organisation des acteurs de la filière (producteurs et fournisseurs) ;
- Les difficultés de transport des intrants agricoles ;
- La lenteur des procédures administratives et douanières.

Le démarrage tardif des pluies a fait sensiblement augmenter les prix de l'aliment bétail au point qu'en Juin 2007, les acteurs de la filière bétail et viande ont obtenu de la part du Gouvernement des suppressions de taxes sur certaines de leurs activités, qui, à court terme, a retardé la hausse du prix de la viande.

Pendant la dernière période de soudure (juin-septembre 2007), comme d'usage, le gouvernement a adopté des mesures de subventions sur l'importation de certaines denrées de première nécessité dont le riz en vue d'assurer un approvisionnement correct des populations. Ces mesures se sont poursuivies jusqu'en fin novembre 2007. Ainsi les stocks physiques en février se présentaient comme suit :

• Stocks familiaux :	Moyens à faibles
• Stocks communautaires :	8 650 T
• Stock national de sécurité :	38 635 T
• Stock d'intervention de l'Etat :	19 265 T
• Stocks grossistes :	22 544 T
• Stocks PAM :	4 735 T
• Stocks privés au niveau des ports :	68 026 T

### **III – Evolution des prix des produits agricoles depuis le début de la campagne de commercialisation 2007/08**

Comme évoqué plus haut, la baisse de la production de la campagne agricole 2007/08 a fait que les prix ont, pour la campagne de commercialisation 2007/08, débuté à des niveaux largement supérieurs à ceux de la campagne écoulee 2006/07. Ce facteur couplé au contexte international marqué par la hausse continue du prix du carburant, indispensable dans le transport, la faiblesse de l'offre de riz et l'utilisation des céréales dans la fabrication du biocarburant et la récente taxe de 5 à 25% imposée sur les exportations de céréales par certains pays exportateurs comme la Chine et d'autres facteurs locaux non moins importants contribuent à différents niveaux au maintien des prix à des niveaux élevés et la poursuite de leur hausse depuis la période de récoltes (octobre 2007-janvier 2008). Parmi ceux-ci on retient:

- la mise en marché différée par les producteurs du Mali Sud de leurs productions de céréales à cause de la très forte demande des noix de karité devenue l'une des principales sources de revenus cette année après l'abandon du coton. En effet, en novembre 2007, il a été exporté à partir du Mali Sud 300 tonnes de noix de karité dont 100 tonnes sur le Burkina Faso et 200 tonnes sur le Ghana avec un prix de vente moyen de 200 à 225 F/Kg contre 150 F/Kg en 2006 et 100 F/Kg en 2005. Entre octobre et décembre 2007, le kilogramme du beurre de karité s'est vendu exceptionnellement à 700 Fcfa contre 350 Fcfa en 2006. La forte demande viendrait du Ghana, du Sénégal et des manufactures maliennes;
- l'émergence d'autres produits comme source de revenus tels que: les échalotes, la patate, la pomme de terre, le piment et les pastèques qui sont prioritairement mis sur les marchés depuis octobre 2007. Grâce à la demande libérienne, ghanéenne, togolaise et sénégalaise, le kilogramme du petit piment, longtemps délaissé au profit d'autres variétés extrarégionales, est passé de 500 Fcfa en 2006 à 2000 en début 2008;
- et la poursuite des exportations des produits agricoles et de bétail, même si elles sont de plus en plus difficiles vers le Sénégal, la Mauritanie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.
- Les achats locaux communautaires et/ou institutionnels de mil, sorgho et surtout de riz à partir de février en augmentant la demande locale contribuent à hausser les prix.

Aussi, le renchérissement des prix des produits agricoles pendant la période de récoltes s'est généralisé et s'est renforcée depuis la décision prise en décembre 2007 par les autorités maliennes d'interdire les exportations vers les pays voisins de produits céréaliers, du bétail et de l'aliment bétail. En effet, par une lettre adressée aux Gouverneurs de Régions et du District de Bamako du 07 décembre 2007, le Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, demandait « l'interdiction d'exportations frauduleuses des mil, sorgho et maïs qui constituent la base de l'alimentation des populations et des graines de coton (alimenta bétail) ». Par la même lettre, il demandait « l'implication des forces de sécurité dans l'application de cette mesure ». Cette mesure prétendait assurer un approvisionnement correct des marchés internes et à des prix abordables et/ou stables. Toutefois, dans la pratique, elle a entraîné une augmentation des coûts d'approche par la multiplication des pratiques anormales (interdictions formelles, impositions de taxes et droits de passe), cessation ou ralentissement d'activité de commerce, plongeant le commerce céréalier dans une morosité sans précédent.

Cette décision a entraîné :

- une nette diminution des exportations déclarées de céréales vers les pays voisins et une baisse des approvisionnements des régions structurellement déficitaires car souvent l'interdiction de sortie est confondue avec une interdiction de mouvements y compris les entrées de céréales censées conforter les disponibilités alimentaires du pays. L'interdiction de sortie touche plus les céréales que le bétail et la Mauritanie et le Sénégal.
- les bouleversements dans les circuits de commercialisation des céréales amenant les commerçants céréaliers des pays voisins (Sénégal et Niger) à s'approvisionner directement à partir du nord de la Côte d'Ivoire. Les commerçants du Sénégal, qui jusque là achetaient les céréales avec les commerçants maliens, utilisent leur droit de transit pour acheminer les céréales du nord de la Côte d'Ivoire jusqu'au Sénégal en traversant le Mali;
- les difficultés de circulation des produits de crue entre les états de l'espace CEDEAO avec comme corollaire la multiplication des pratiques anormales dans la zone qui renchérit d'avantage le prix de vente des produits quant quelques rares transactions sont possibles. Selon, les axes, tout mouvement de céréales (aussi bien à l'exportation qu'à l'importation), de bétail et d'aliment bétail se négocie à l'amiable. Paradoxalement au Mali Sud, les douaniers exigent le dédouanement du maïs produit en Côte d'Ivoire et importé par les commerçants maliens au Mali. De la demande d'autorisation au près des autorités administratives et communales (Gouverneurs, Préfets, sous Préfets et Maires) qui coûtent au minimum 5000 FCFA, jusqu'aux postes douaniers des frontières en passant par les différents postes de passage (y compris de sécurité), les mouvements de produits agricoles sont assujettis au paiement illicite et sans reçu des sommes variant pour un camion de 40 tonnes entre 10,000 et 35,000 CFA par poste de douane et entre 2,000 et 10,000 FCFA par poste de gendarmerie et/ou de police. Quant ces arrangements n'ont pas été possibles dans les localités proches des frontières, les quantités de céréales ont été saisies et les camions forcés à rebrousser chemin vers les villes de l'intérieur comme ce fut le cas entre autre à Zegoua, Diéma, Diboli, Sokolo.
- les difficultés de collecte des informations sur les quantités réellement exportées du Mali avec comme conséquence la baisse sensible des exportations déclarées de céréales du Mali vers les autres pays de la sous région en générale et de la Mauritanie en particulier ;
- Une rétention des stocks au près des grands commerçants céréaliers contraint de chercher une hypothétique autorisation de sortie et de subir les multiples tracasseries même pour ravitailler d'autres régions du Mali. Ils ne jouent plus pour les commerçants étrangers, ce rôle d'intermédiaire qui leur permettait de réaliser des profits entre le regroupement des céréales et leur cession en gros. Après une constitution des stocks commerçants à partir des productions locales et celles des pays voisins essentiellement de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso entre octobre et décembre 2007, la mesure d'interdiction a plongé actuellement le commerce céréalier malien dans une morosité et une incertitude telle que les marchés de regroupement (Koutiala, Sikasso, Ségou) sont inondés de stocks suite à une baisse de la demande, alors que paradoxalement, les prix poursuivent leur hausse saisonnière due à la baisse de l'offre dans les centres de consommation.

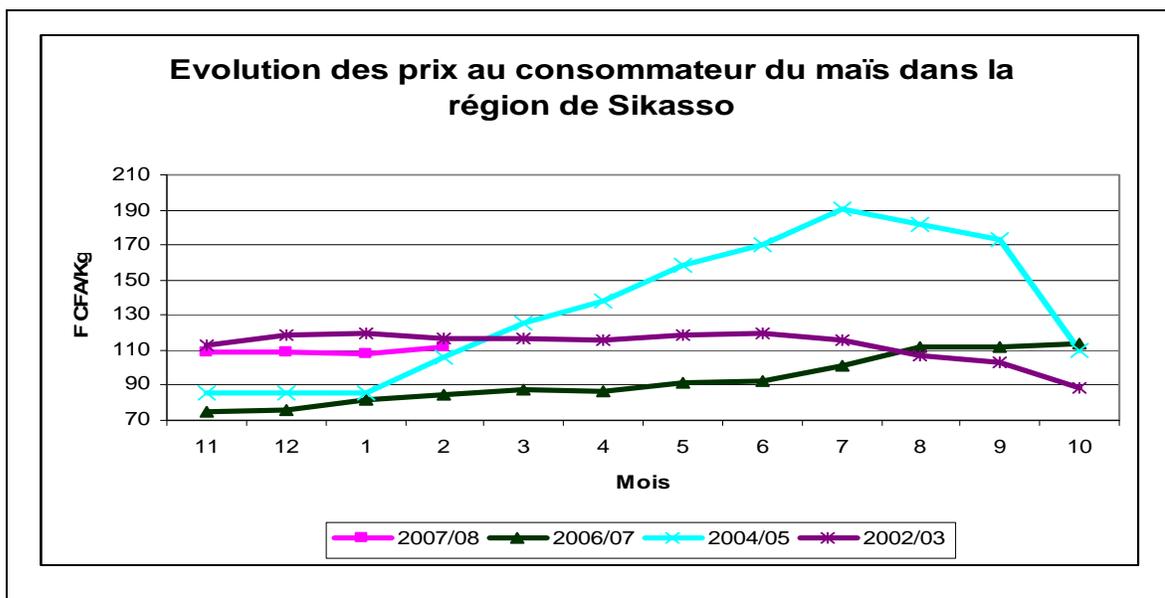
Ailleurs, le prix du bétail (bovin) continue de s'apprécier due essentiellement à la forte demande empannant des pays côtiers. Malgré les tracasseries, l'exportation du bétail sur pied se poursuit avec des effectifs croissant essentiellement vers la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Guinée. Les tracasseries ne contribuent dans le cas des exportations de bétail qu'à renchérir d'avantage le prix des animaux dans les pays importateurs, car elles sont de plus en plus intenses.

#### IV- Evolution comparée des prix en février 2008 sur les marchés visités

L'analyse de l'évolution des prix dans les régions visitées et à l'échelle du pays confirment toute la morosité qui plane sur le marché céréalier. D'une part, la présence des stocks conséquents (publics, privés et communautaires) et la mesure d'interdiction de sortie font que les hausses constatées d'octobre 2007 à février 2008 sont très légères pour les mil, sorgho et maïs. D'autre part, les entraves au libre commerce diminuent les offres par la rétention, augmentent les suspicions d'une crise latente et renchérissent les prix particulièrement au niveau des marchés frontaliers et ceux des zones structurellement déficitaires du pays. Comme conséquence immédiate, les niveaux des importations en céréales sèches des pays voisins du Mali, Sénégal et Mauritanie principalement, sont en nette diminution et les niveaux des prix dans ces pays sont élevés. Les acteurs économiques rencontrés plus tard dans ces pays, se plaignent énormément des coûts élevés qu'on leur impose pendant l'acheminement des denrées.

#### Evolution du prix du maïs à Sikasso

Il ressort du graphique ci-dessous que les prix au consommateur du maïs ont, de Novembre 2007 à Février 2008, haussé de 109 à 112 F/Kg, soit une hausse mensuelle moyenne de 1 Fcfa par kilo au niveau de cette zone de production et de regroupement.



Le niveau actuel du prix du maïs est supérieur à ceux de l'année dernière et à ceux de la mauvaise campagne 2004/05 (graphique ci-dessus). Ils sont légèrement en dessous

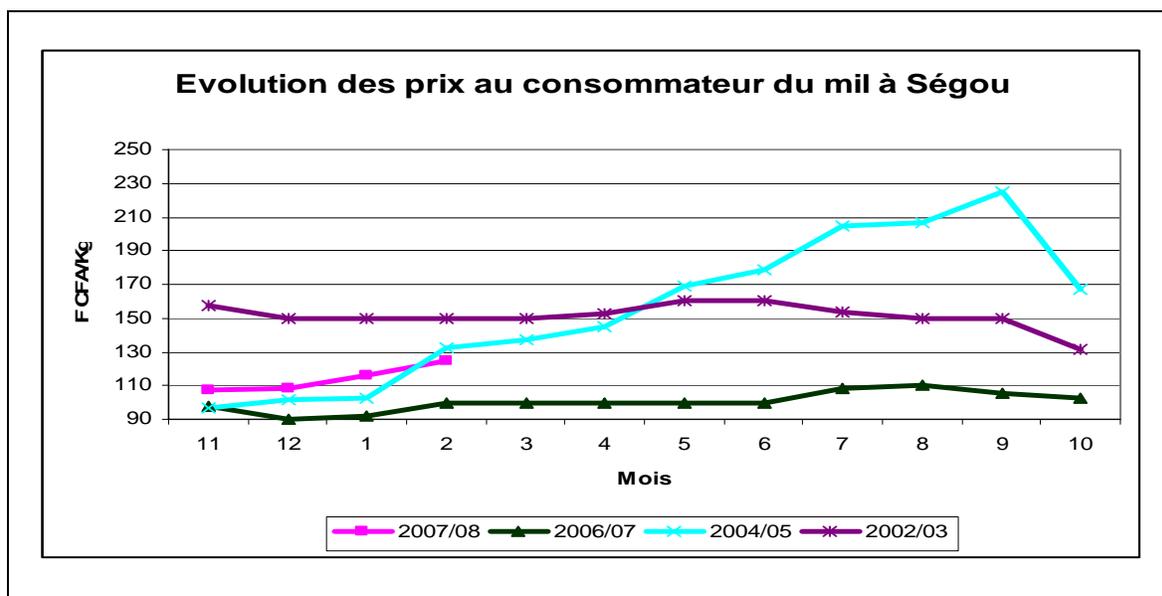
de ceux de la mauvaise campagne 2002/03. Les opérateurs rencontrés sont formels que les prix hausseront dans le futur mais ne dépasseront pas ceux de la mauvaise campagne de commercialisation 2004/05 (la pire des crises céréalières de la décennie) à conditions que libère le commerce.

La hausse prévisible des prix du maïs s'explique par la forte demande (présence des sénégalais et des nigériens en plus des maliens) sur le marché ivoirien, qui est et reste le principal fournisseur du Mali et bassin ouest en cette denrée. Selon un opérateur de Sikasso, plus de 80% du maïs commercialisé au Mali actuellement viennent de la Côte d'Ivoire, singulièrement de ses régions nord.

### Evolution du prix du mil à Ségou

Le graphique ci-dessous montre que les prix au consommateur du mil ont, de Novembre 2007 à Février 2008, haussé de 108 à 125 F/Kg, soit une hausse mensuelle moyenne de 6 F par kilo au niveau de ce principal bassin de mil du pays.

Le niveau actuel du prix du mil est supérieur à ceux de l'année dernière, mais reste légèrement en dessous de ceux de la mauvaise campagne 2004/05 et très largement en dessous de celui de 2002/03. A l'instar de Sikasso, les opérateurs recentrés sont formels que les prix hausseront dans le futur mais à cause des stocks existant, ils ne dépasseront pas ceux de la mauvaise campagne de commercialisation 2004/05.

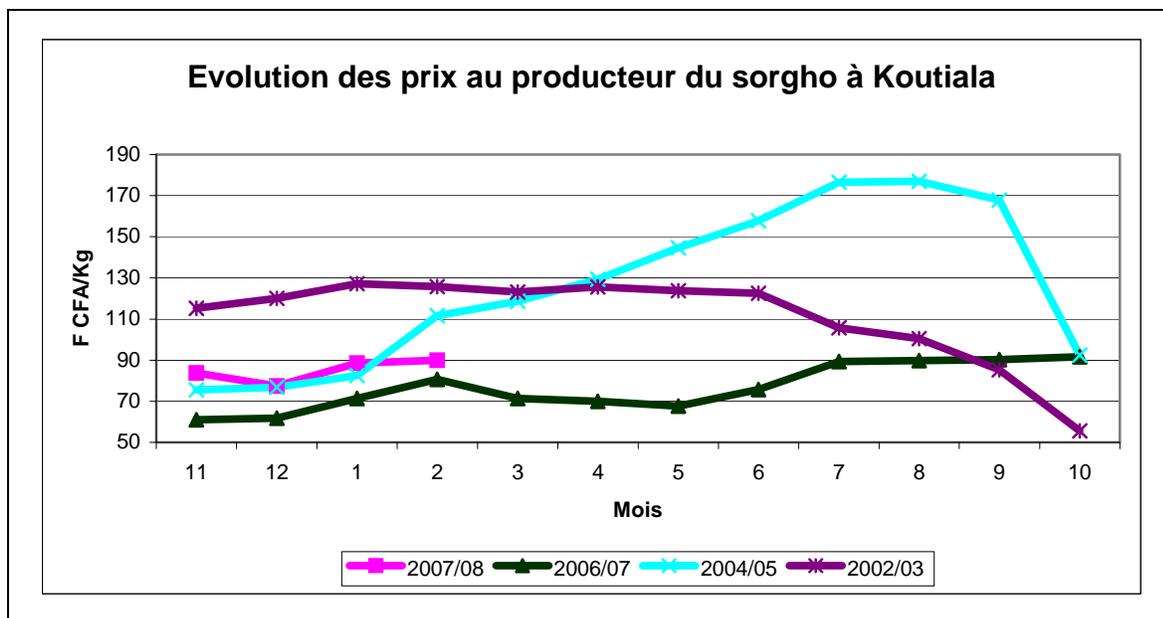


### Evolution du prix du sorgho à Koutiala

Les prix au producteur du sorgho ont, de Novembre 2007 à Février 2008, haussé de 84 à 90 F/Kg, soit une hausse mensuelle moyenne de 2 F par kilo dans ce principal bassin de sorgho du pays.

Le niveau actuel du prix du sorgho est supérieur à ceux de l'année dernière mais restent en dessous de ceux des deux mauvaises campagnes 2002/03 et 2004/05 (graphique ci-dessous).

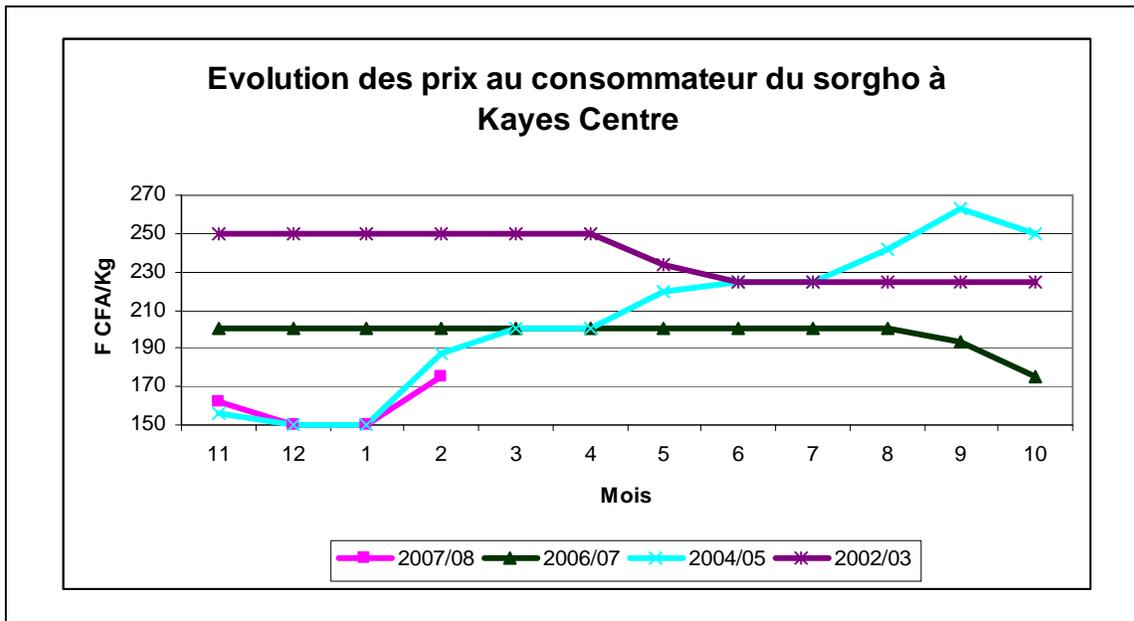
Selon les opérateurs recentrés, les hausses vont se poursuivre mais sans atteindre ou dépasser ceux de la mauvaise campagne de commercialisation 2004/05. Ils pensent que les marchés seront bien approvisionnés car certains grossistes avaient constitués des stocks en vue de se positionner sur les achats de l'OPAM, qui devraient porter sur 15.000 tonnes et qui jusque là, n'ont pas encore eu lieu. Pour se faire des bénéfices, ils ne comptent que sur ces achats car ne peuvent ni exporter vers les pays demandeurs et ni ravitailler les régions structurellement déficitaires du Mali à cause des tracasseries



liées à la mesure d'interdiction de sortie.

### Evolution du prix du sorgho à Kayes

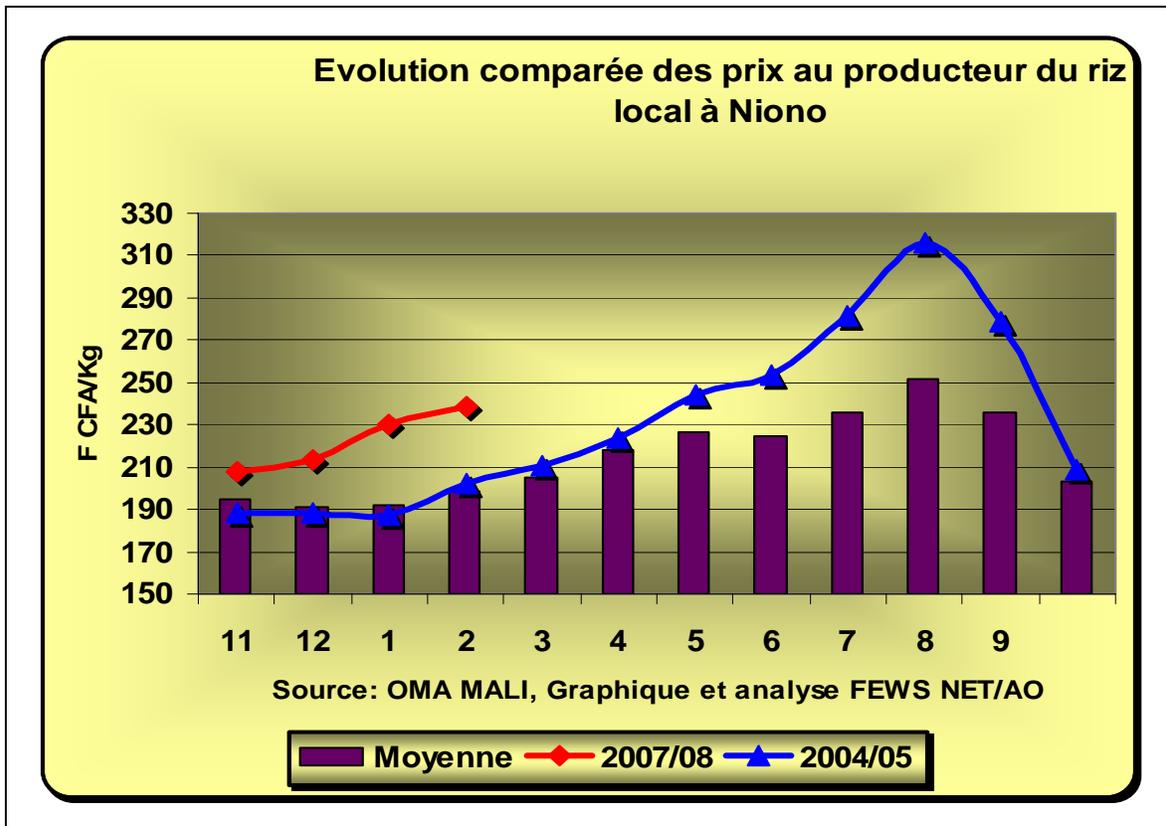
Les prix au consommateur du sorgho à Kayes Centre ont débuté à des niveaux inférieurs à ceux de l'année dernière et comparables à ceux de la mauvaise campagne 2004/05. Bien que les prix soient en hausse en Février 2008, ils restent inférieurs à ceux de la campagne 2004/05 (graphique ci-dessous). Ceci pourrait s'expliquer par l'abondance de l'offre avec l'interdiction des exportations qui fait bloquer à ce niveau des quantités de céréales destinées au Sénégal et à la Mauritanie et la mévente de



l'OPAM dans le cadre de la rotation technique du Stock National de Sécurité (SNS) qui ne trouve jusque là pas d'acheteurs. Ne saurait été la mesure d'interdiction de sortie et le renforcement des tracasseries au tour, ces céréales pourraient être facilement commercialisées et exportées vers les zones déficitaires du Mali et des pays voisins.

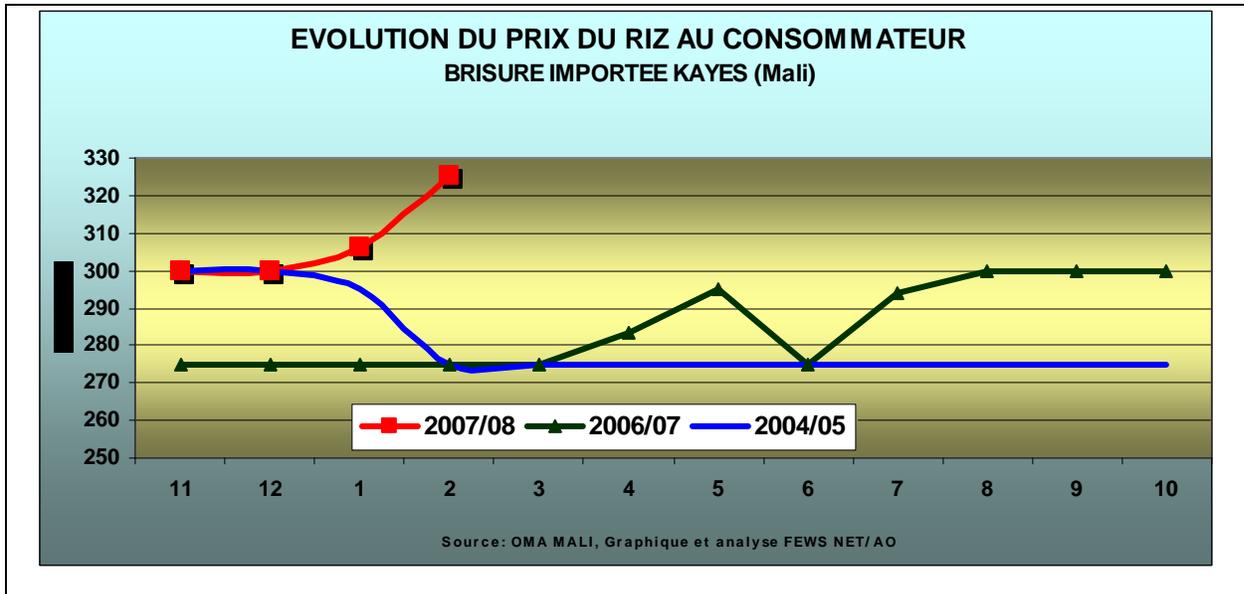
#### Evolution du prix du riz local à Niono

Les prix du riz local se passent de tout commentaire. Ils sont non seulement supérieurs à ceux de l'année dernière mais aussi à ceux des mauvaises années 2002/03 et 2004//05 (graphique ci-dessous) au niveau du principal bassin de production. Les prix du riz local se trouvent conforter dans leur ascension depuis le lancement des achats de 20.000 tonnes de l'OPAM dans le cadre du stock d'intervention de l'Etat. L'opérateur en charge de cet appel propose actuellement un prix au producteur du paddy jamais égalé de 150 Fcfa/Kg. C'est dire qu'au fur et mesure que ces achats se poursuivent et ce malgré les productions de riz en contre saison qui viendront plus tard, le riz connaîtra des niveaux très élevés pendant la période de soudure. Cette situation de hausse pourrait se poursuivre avec le contexte qui prévaut sur le marché international. En effet pour le riz, le contexte international se caractérise par les barrières administratives et/ou tarifaires imposées par les plus grands pays exportateurs de riz. C'est le cas de l'Inde qui a interdit les exportations de riz, et la Chine qui a mis 5 à 25% de taxes sur ses exportations de céréales. Tout cela a contribué à renchérir davantage le prix moyen du riz.



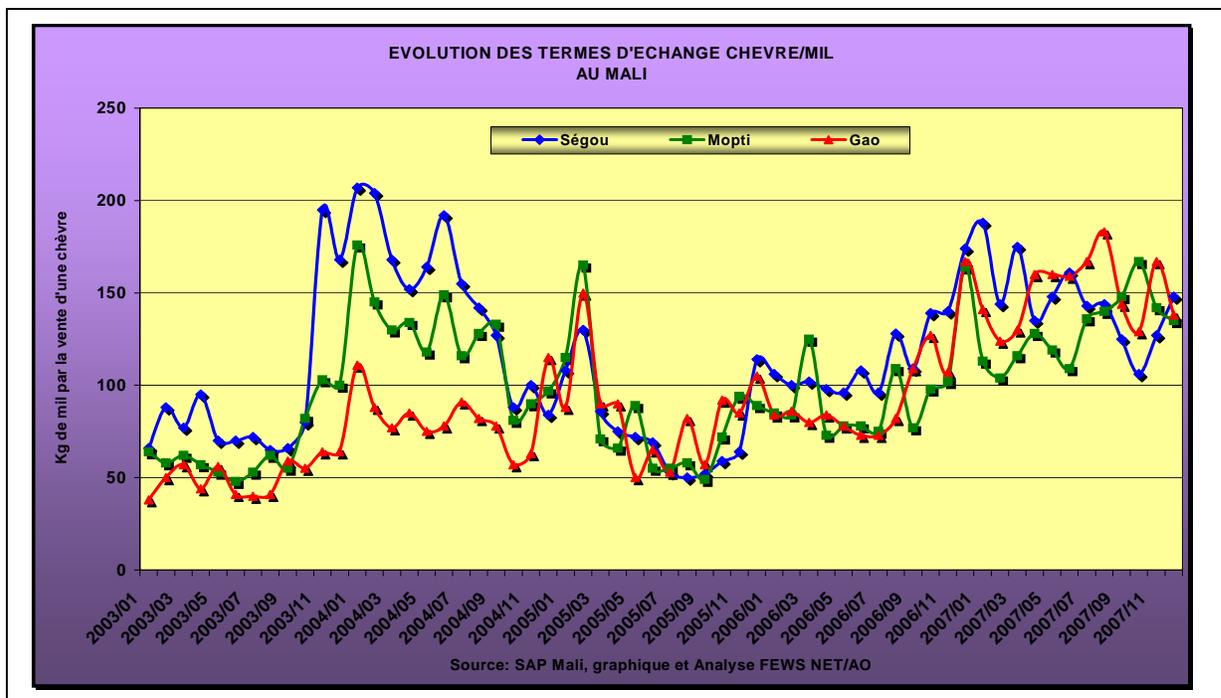
### Evolution du prix du riz importé à Kayes

Comme marché de consommation, les prix du riz importé ont débuté à des niveaux comparables à ceux de la mauvaise campagne agricole 2004/05. A partir de janvier 2008, ils se sont carrément détachés des prix des autres années et ont amorcé une ascension inquiétante. Plus qu'ailleurs, cette région dépend fortement du riz importé du Sénégal plus proche pour une large partie de sa consommation. Plus que le riz local, le riz importé à travers cette illustration a atteint des niveaux record et suggère que la hausse se poursuivra et se généralisera à la sous région surtout dans les zones urbaines.



### Evolution des termes d'échange bétail/céréales

La forte demande des pays côtiers et les événements annuels qui occasionnent la hausse du prix du bétail comme la Tabaski ont été favorables au maintien du prix à des niveaux satisfaisants. Malgré la légère hausse du prix des céréales, les termes de l'échange bétail/céréales restent favorables aux éleveurs et agropasteurs qui dépendent de la vente des animaux pour s'approvisionner en céréales. Jusqu'à la fin de l'année 2007, la vente d'une chèvre moyenne rapportait à l'agropasteur 148 kilogrammes de mil contre 135 Kg en moyenne. Les acteurs sont unanimes quant au manque à gagner pour l'économie malienne qu'engendrent les exportations sur pied du bétail.



## V – Conclusion et recommandations

Il ressort de cette mission que les marchés des céréales sèches sont moroses et les stocks sur les marchés sont relativement importants. Cependant, on observe tout de même des mouvements de hausse des prix. L'amplitude varie selon les céréales et les localités. Pour ce qui concerne le riz, les prix sont nettement en hausse et la demande reste forte sur les marchés. Par conséquent, on peut s'attendre dans un proche avenir à des niveaux jamais égalés et généralisés à toute la sous région dictés beaucoup plus par les règles du marché international et un peu de dose de pratiques spéculatives, étant donné le nombre très limité des importateurs de riz..

La morosité des marchés des céréales sèches s'explique par la décision des autorités administratives à interdire les exportations avec son corolaire de renchérissement des coûts dus essentiellement aux pratiques anormales. Au lieu que cette mesure assure un approvisionnement correct des marchés internes et à prix abordables et/ou stables, elle a entraîné :

- une augmentation des coûts d'approche par la multiplication des pratiques anormales que l'opérateur dans tous les cas va répercuter sur son prix de revient.
- des difficultés d'approvisionnement des localités frontalières du pays où les hausses sont les plus significatives. En effet, tout mouvement de céréales aussi bien à l'intérieur du Mali qu'au delà des derniers grands centres urbains avant les frontières, les services de répression (douanes, gendarmes et polices) exigent entre autres des escortes payantes, des droits de passe ou de traversée et des taxes à tous les niveaux y compris sur les céréales sèches importées des pays voisins;
- des pertes de bénéfices pour les acteurs du commerce des céréales sèches au Mali. En effet, leurs clients traditionnels qui étaient les sénégalais et les nigériens vont s'approvisionner actuellement sur le même marché qu'eux en Côte d'Ivoire ;
- une augmentation des sorties frauduleuses. En effet selon les commerçants interviewés, cette mesure ne peut pas arrêter les exportations. En effet tout dépend du prix sur le marché d'écoulement. Ainsi si le prix sur ces marchés est tel qu'un opérateur peut réaliser des bénéfices tout en tenant compte des nouvelles charges des pratiques anormales créées par l'interdiction, des exportations vont se faire. Cedi est plus d'autant plus réel pour le bétail dont les exportations sur pied s'accroissent. Les mesures d'interdiction de sortie des céréales prises jusque là, sont pro-consommateur. Elles sont prises en années de moyenne et/ou de mauvaise production. Cependant en année de bonne production, très peu ou peu de dispositions sont prises pour rehausser les prix et partant les revenus des producteurs. De telles mesures peuvent à long terme avoir un impact négatif sur les productions locales dans la mesure où ils n'incitent pas les producteurs à produire davantage pour le marché et les commerçants de jouer pleinement leur rôle d'opérateur.

S'agissant du riz et le blé liés au marché international, la hausse de leur prix se poursuivra à cause de la forte demande, qui dépasse largement l'offre. A ce rythme, ces céréales seront difficilement accessibles même pour les ménages moyennement riches et par effet d'entraînement, elles risquent de tirer dans les zones de grande consommation, les autres céréales vers des niveaux très élevés.

Aussi, une bonne gestion de la campagne de commercialisation en cours requiert :

- la mobilisation des stocks institutionnels et communautaires pour le ravitaillement des zones déficitaires,
- la mise en marché (ventes promotionnelles, éventuellement) des céréales de l'OPAM dans le cadre de la rotation technique du SNS, vers le début de la période de soudure (Mai-Juin 2008) quand les prix seront à leur niveau le plus élevé.

Dans le contexte sous régional actuel, où l'approvisionnement céréalier fonctionne comme le principe des vases communicants, il est fortement recommandé aux autorités de renforcer d'avantage les mesures d'accroissement des productions, de renforcer la libre circulation des produits de crue, de dynamiser le secteur privé, apporter des réponses appropriées aux problèmes d'accès et d'assurer le dialogue permanent et la transparence au tour des réponses de la sécurité alimentaire.

**ANNEXE 1 : Listes des acteurs rencontrés pendant la mission de terrain**

Abdoulaye Coulibaly	Unité Locale de Collecte et Diffusion OMA	Sikasso	4114072
Ousmane Traoré	Commerçant	Sikasso	
Kalilou Diallo	Commerçant AAPLS	Sikasso	672 74 59
Zakaria Traoré	Commerçant AAPLS	Sikasso	639 64 39
Benogo Soumaïla Coulibaly	Commerçant Cooperative	Koutiala	
Ali Coulibaly	Commerçant	Koutiala	
Moustapha Coulibaly	Commerçant poisson fumé	Koutiala	
Kassim Haidara	Commerçant produits horticoles	Koutiala	
Djakaridja Maiga	Commerçant CCOPAK	Koutiala	
Adama Diakite	Unité Locale de Collecte et Diffusion OMA	Koutiala	618 71 27
Issa Diarra	Unité Locale de Collecte et Diffusion OMA	Niono	617 04 79
Ahmed Issiaka Sacko	Unité Locale de Collecte et Diffusion OMA	Niono	637 5943
Bakary Diawara	Commerçant	Niono	
Dramane Diarra	Commerçant Export	Ségou	643 26 70

	Bétail		
Jean Bosco Coulibaly	Export Bétail	Ségou	939 48 99
Mahmoud Maiga	Export Bétail	Ségou	603 04 45
Sala Soumounou	Commerçant	Ségou	688 62 69
Daouda Drame	Commerçant poisson fumé	Diboli	661 72 67
Lassana Keita	Commerçant	Diboli	661 69 41
Abdoulaye Toure	Présidents des Commerçant	Diboli	661 72 47
Jean Sylla	Chef de Poste Douane	Diboly	
Sambaly Dembele	Unité Locale de Collecte et Diffusion OMA	Kayes	607 10 62
Cheick Oumar Diarra	Commerçant	Kayes	679 95 16
Keffing Konate	Commerçant	Kayes	
Djibril Sow	Personnes ressources	Kayes N'dy	6784252
Une cinquantaine	Personnes	Localités visitées	

ANNEXE 1 : Prix moyens mensuels par céréales et années sur 10 ans.

ANNEXE 3 : Analyse spatiale et cartographiée des prix et comparaison.